

Franchises médicales : Le gouvernement s'attaque encore et toujours aux plus précaires

I. Franchises médicales : 1 pas en avant, 3 pas en arrière

Après avoir renoncé il y a quelques jours au doublement des plafonds de franchises médicales, mesure injuste et violente mettant à mal le principe même de Sécurité Sociale, le gouvernement décide de revenir à la charge en annonçant la hausse du plafond de franchise à 140€. Une nouvelle fois, le gouvernement s'attaque aux plus précaires alors que le renoncement aux soins de ces dernier·ère·s ne cesse de s'accroître. Les étudiant·e·s dont le coût de la vie a explosé de 35% depuis 2017, pourraient voir leur accès à la santé se réduire drastiquement.

II. Les jeunes et les étudiant·e·s : premier·ère·s victimes de ces mesures injustes et violentes

L'accès à la santé pour tou·te·s est mis à mal depuis des années et les exemples sont nombreux : baisse du nombre de lits d'hôpitaux, multiplication des postes vacants dans ces derniers, déserts médicaux en hausse ect... Et les étudiant·e·s ne sont pas en reste. En 2018, pour rappel, une des premières mesures du gouvernement d'E.Macron a été de supprimer le régime de sécurité sociale étudiante, qui accompagnait les étudiant·e·s sur des remboursements spécifiques à la jeunesse. La réforme des services de santé étudiant a augmenté le nombre d'étudiant·e·s pris en charge sans augmenter les budgets. Alors que de nombreux jeunes ne sont pas couvert·e·s par des mutuelles faute de moyens, ce transfert vers les complémentaires serait absolument catastrophique en les éloignant toujours plus d'un véritable accès aux soins.

Les premier·ère·s à trinquer seront les malades et notamment ceux et celles atteint·e·s de maladie chronique, déjà precarisé·e·s.

III. Pour un accès aux soins pour tou·te·s

L'augmentation des plafonds de franchises médicales, peu importe le montant est injuste et l'UNEF dénonce avec force ce nouveau coût de massue envers les fondements même de notre Sécurité Sociale. Le passage en force annoncé, via une adoption par décret résume à lui seul, les méthodes d'un gouvernement qui méprise toujours plus le débat démocratique et s'attaque aux plus précaires. L'UNEF appelle la jeunesse à refuser ces logiques libérales et à se battre pour un accès aux soins pour tou·te·s.

L'UNEF revendique :

- Le retour de la sécurité sociale étudiante par et pour les étudiant·e·s
- Le recul immédiat sur le doublement des plafonds de franchises

- Un investissement massif dans les Services de Santé Etudiants
- Un plan massif d'investissement dans la santé mentale des jeunes
- La mise en protection sociale de la jeunesse